



Envoi d'un devis avec des dates erronés

Par **vnbval**, le **13/11/2015 à 09:52**

Bonjour,

J'ai envoyé à mon client un devis erroné avec conditions commerciales 2013 pour une opération avec des dates de 2013 pour une prestation 2015.

Devis qu'il m'a signé pour validation.

Ni lui ni moi n'avons vu l'erreur....

Après avoir reçu sa prestation il a reçu une facture avec les conditions 2015 soit un écart de 35 €

Sur le devis est mentionné date d'émission 27 mars 2015

Date de début 30 sept 2013 date de fin 02 oct 2013

Or sa prestation a eu lieu en octobre 2015

Il refuse catégoriquement de régler cette somme sous prétexte que l'erreur vient de moi.

Le devis est il valable et n'est ce pas la facture qui prévaut...

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant à l'avance.